CONVENTION D'ÉTABLISSEMENT

ENTRE

LE GOUVERNEMENT DE
LA RÉPUBLIQUE DU MALI

ET

LA SOCIÉTÉ SAHEL MINING SARLU

POUR LA RECHERCHE ET L'EXPLOITATION DU FER
ET DES SUBSTANCES MINÉRALES DU GROUPE 4
(SECTEUR DE DIAMÉRA, CERCLE DE NIORO, RÉGION DE KAYES)

ENTRE :

LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI, ci-après dénommé « **l'État** », représenté par le ministre des **Mines, de l'Energie et de l'Eau**, Monsieur **Lamine Seydou TRAORE,**

ET

La société, ci-après dénommée « **SAHEL MINING SARLU** », représentée par Monsieur **Cheick A Bamba Mbacke FALL**, le gérant, en vertu du pouvoir qui lui est conféré par les statuts de la société **SAHEL MINING SARLU**.

L'**État** et la société **SAHEL MINING SARLU** étant ci-après collectivement désignés les « **Parties** ».

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE l'**État** est de plein droit propriétaire des Substances minérales contenues dans le sol et le sous-sol du Mali et qu'il souhaite encourager et promouvoir la Recherche et l'Exploitation de ses ressources.

ATTENDU QUE la société **SAHEL MINING SARLU** détient l'expertise technique et les connaissances requises pour la mise en œuvre des Activités minières au sein du Périmètre de **Diaméra,** Cercle de **Nioro,** Région de **Kayes,** visé par la présente Convention.

ATTENDU QUE conformément aux dispositions du Code minier, à l'exception de l'autorisation d'Exploration, du permis d'exploitation artisanale et du permis d'exploitation artisanale semi-mécanisée, les Titres miniers sont assortis de la présente Convention, laquelle définit les droits et obligations des parties.

ATTENDU QUE la société **SAHEL MINING SARLU** en collaboration avec l'État, a exprimé le désir d'entreprendre, de réaliser ou de poursuivre des activités de Recherche des Substances minérales au Mali, sur le Périmètre visé par la Convention et que, dans le cadre desdites activités, la société **SAHEL MINING SARLU** détient ou a accès à des fonds et désire obtenir un droit exclusif lui permettant de procéder à ses activités minières sur ledit Périmètre visé par la Convention.

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

49.3 Le système de mesure applicable est le système métrique.

ARTICLE 50 : INTERVENTION DE LA SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION

Dès la constitution de chaque Société d'Exploitation prévue par la présente Convention, la Société d'Exploitation signe quatre (4) originaux de la présente Convention et accepte par cette signature les obligations qui lui incombent en vertu de la présente Convention.

Fait à Bamako, le ..27 AOUT 2021..

En quatre (4) exemplaires originaux.

POUR LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI

LE MINISTRE DES MINES, DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

Lamine Seydou TRAORE

POUR LA SOCIÉTÉ SAHEL MINING SARLU

LE GÉRANT

Cheick A Bamba Mbacke FALL

SAHEL MINING
Baco Djicoroni Rue 589 Porte 97
Tél: 82 51 58 94 - Bamako - Mali

ANNEXE I

Coordonnées du périmètre

Secteur de Diaméra

Point A : Intersection du parallèle **15°17'49'' Nord** avec le méridien **09°58'13'' Ouest**
Du point A au point B suivant le parallèle **15°17'49'' Nord.**

Point B : Intersection du parallèle **15°17'49'' Nord** avec le méridien **09°49'16'' Ouest**
Du point B au point C suivant le méridien **09°49'16'' Ouest.**

Point C : Intersection du parallèle **15°15'02'' Nord** avec le méridien **09°49'16'' Ouest**
Du point C au point D suivant le parallèle **15°15'02'' Nord.**

Point D : Intersection du parallèle **15°15'02'' Nord** avec le méridien **09°53'30'' Ouest**
Du point D au point E suivant le méridien **09°53'30'' Ouest.**

Point E : Intersection du parallèle **15°10'08'' Nord** avec le méridien **09°53'30'' Ouest**
Du point E au point F suivant le parallèle **15°10'08'' Nord.**

Point F : Intersection du parallèle **15°10'08'' Nord** avec le méridien **09°58'13'' Ouest**
Du point F au point A suivant le méridien **09°58'13'' Ouest.**

Superficie : 159 Km²

Tracé du périmètre sur l'extrait de la feuille topographique de Nioro du Sahel à léchelle 1/200 000
Secteur de Diaméra

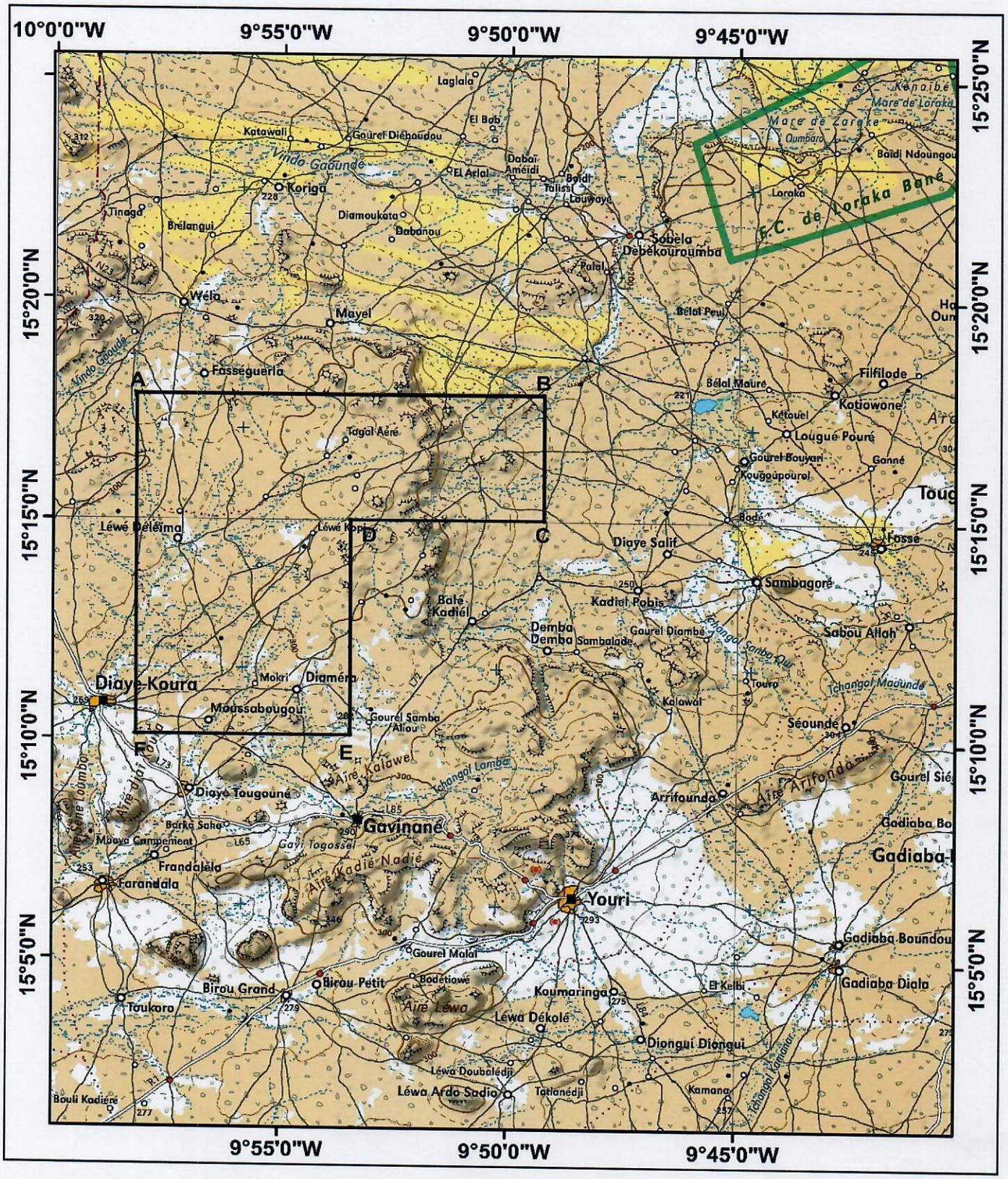

Source: Institut géographique du Mali (IGM), édition 2016.

ANNEXE II

PROGRAMME ET COÛTS PRÉVISIONNELS DES TRAVAUX SUR LE PERIMETRE DE DIAMÉRA

A. PROGRAMME PRÉVISIONNELS DES TRAVAUX À EXÉCUTER

Première année:

- Compilation des travaux antérieurs du périmètre ;
- Elaboration de la notice d'impacts environnemental et social ;
- Cartographie détaillée sur cibles à l'échelle 1/20.000 avec prélèvement de 200 échantillons de géochimie sol ;
- Analyse pour le fer des 200 échantillons prélevés.

Deuxième année :

- Exécution de tranchées de 500 mètres linéaires avec prélèvement de 500 échantillons ;
- Géophysique au sol (MAG) sur cibles ;
- Sondage RC pour 1000 mètres linéaires avec prélèvement de 1000 échantillons ;
- Analyse pour le fer des 1500 échantillons prélevés ;
- Mise en oeuvre du rapport de la notice d'impacts environnemental et social.

Troisième année :

- Sondage RC pour 1000 mètres linéaires avec prélèvement d'environ 1000 échantillons ;
- Analyse pour le fer des 1000 échantillons prélevés ;
- Tests métallurgiques ;
- Evaluation des ressources ;
- Mise en oeuvre du rapport de la notice d'impacts environnemental et social ;
- Etude de préfaisabilité.

DAK

B. COÛTS PREVISIONNELS DES TRAVAUX

Première année	
Désignations	**Montant**
Personnel/Administration	10.000.000 F CFA
Logistiques (Matériels roulants, Matériels de prospection et de campement)	20.000.000 F CFA
Carburant et lubrifiant 2 000 litres	2.000.000 F CFA
Compilation des travaux antérieurs du périmètre	1.000.000 F CFA
Elaboration de la notice d'impacts environnemental et social et le suivi de la mise en œuvre du rapport	3.000.000 F CFA
Cartographie détaillée sur cibles à l'échelle 1/20.000 avec prélèvement de 200 échantillons de géochimie sol	3.000.000 F CFA
Frais d'analyse pour le fer des 200 échantillons prélevés	1.500.000 F CFA
Total première année	**40.500.000 F CFA**

Deuxième année	
Désignations	**Montant**
Personnel/Administration	11.000.000 F CFA
Logistiques (Matériels roulants, Matériels de prospection et de campement)	20.000.000 F CFA
Carburant et lubrifiant 4 000 litres	4.000.000 F CFA
Exécution de tranchées de 500 mètres linéaires avec prélèvement de 500 échantillons	5.000.000 F CFA
Géophysique au sol (MAG) sur cibles	10.000.000 F CFA
Sondage RC pour 1000 mètres linéaires avec prélèvement d'environ 1000 échantillons	25.000.000 F CFA
Mise en oeuvre du rapport de la notice d'impacts environnemental et social	2.000.000 F CFA
Frais d'analyse pour le fer des 1500 échantillons prélevés	11.250.000 F CFA
Total deuxième année	**88.250.000 F CFA**

Troisième année	
Désignations	**Montant**
Personnel/Administration	12.000.000 F CFA
Logistiques (Matériels roulants, Matériels de prospection et de campement)	20.000.000 F CFA
Carburant et lubrifiant 6 000 litres	6.000.000 F CFA
Sondage RC pour 1000 mètres linéaires avec prélèvement d'environ 1000 échantillons	25.000.000 F CFA
Frais d'analyse pour le fer des 1000 échantillons prélevés	7.500.000 F CFA
Tests métallurgiques	5.000.000 F CFA
Evaluation des ressources	5.000.000 F CFA
Etude de préfaisabilité	5.000.000 F CFA
Mise en oeuvre du rapport de la notice d'impacts environnemental et social	2.000.000 F CFA
Total troisième année	**87.500.000 F CFA**
Coût total = Total première année + Total deuxième année + Total troisième année	**216.250.000 F CFA**